

ORDRE DU JOUR RÉUNIONS DE CONSULTATION

PROJET DE PAYSAGE HUMANISÉ

Samedi 30 mai (13:00 à 17:00 heures) OU

Dimanche 31 mai 2026 (10:00 à 15:00 heures)

1. Mot de bienvenue / Déroulement (10 minutes)

Présentation des objectifs et des règles encadrant le déroulement de la rencontre

2. Présentation Paysage Humanisé (50 minutes)

Présentation détaillée du document de référence de la municipalité avec la possibilité de poser des questions de clarification.

3. Présentation des mémoires écrits (60 minutes)

Chaque personne ou organisation ayant déposé un mémoire écrit sur le paysage humanisé et qui le souhaite disposera de quelques minutes pour le présenter.

Possibilité de poser des questions de clarification mais aussi sur le contenu.

4. Lunch ou Pause santé

5. Discussion et échanges avantages / inconvénients (1:45 heure)

Discussion ouverte des participants sur les avantages ou les inconvénients qu'ils perçoivent dans la démarche de paysage humanisé.

Possibilité de poser des questions et d'exprimer son opinion.

6. Vote / Synthèse / Prochaines étapes / Conclusion (15 minutes)

Les participants seront invités à voter sur la poursuite ou non de la démarche d'obtention du statut de paysage humanisé.

Synthèse de ce qui a été exprimé et prochaines étapes.

7. Fin de la réunion